

## NOS GRAVURES

## L'ancien collège des Jésuites

Notre gravure représente l'ancien collège des Jésuites à Québec, plus connu sous le nom de *Casernes*, qui rappelle sa dernière destination.

Au mois de juin 1877, le gouvernement local a ordonné la démolition de ce vaste bâtiment, dont les murs, dit-on, menaçaient ruine. Depuis longtemps l'on permettait aux éléments destructeurs d'y faire leurs ravages; et, tout récemment, de pauvres familles, autorisées à y prendre gîte, pouvaient librement s'approprier pour leur usage tout ce que l'édifice contenait de bois et d'autres matières combustibles.

Les Jésuites ont obtenu du gouvernement de Québec la permission d'enlever le clocher de leur ancien collège, ainsi que la corniche de la porte principale. Ces parties de l'édifice étaient ornées d'inscriptions rappelant les travaux des missionnaires des premiers temps de la colonie.

Le collège s'élevait, en face de la cathédrale, sur la pente de la colline. C'était un vaste carré avec une cour intérieure; la façade principale donnait sur la place du Marché.

On ne lira pas sans intérêt l'histoire de ce collège; elle se rattache étroitement à celle des missions de la Compagnie de Jésus au Canada.

## I

Fondé en 1635, un an avant l'Université Harvard (Cambridge, près Boston), le collège de Québec a été la plus ancienne institution classique de l'Amérique du Nord.

Le projet de cette fondation et les premières démarches faites pour la réaliser remontent même à une date plus reculée. Dès 1625, les Jésuites, à la demande des Récollets, étaient venus aider ces derniers à évangéliser le Canada. Les PP. Charles Lallemant, Ennemond Masse et Jean de Brébeuf, accompagnés des FF. François et Gilbert, s'établirent d'abord de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, dans un endroit appelé le Fort Jacques-Cartier. L'année suivante, ils bâtirent près de là une humble résidence à laquelle on donna depuis le nom de Notre-Dame des Anges.

A peine débarqués, ils avaient songé à prendre des mesures pour l'éducation de la jeunesse, persuadés que l'avenir de la colonie était là. René Robault, fils aîné du marquis de Gamache, ayant obtenu l'agrément de sa famille pour entrer dans la Compagnie de Jésus et se dévouer aux missions du Canada, ses parents, qui apprirent de lui-même qu'il souhaitait avec ardeur que l'on fondât un collège à Québec, voulurent encore lui donner cette satisfaction. Ils offrirent au Supérieur des Jésuites 6,000 louis pour cette fondation. Le présent fut accepté avec reconnaissance; mais il fallut attendre que la colonie prit quelque forme et que ses habitants fussent en état de profiter des avantages d'un collège.

Les choses en étaient là, lorsque, le 20 juillet 1629, un triste événement ajourna de si belles espérances. Un aventurier de Dieppe, David Kerk, au service de l'Angleterre, réussit à intercepter la petite flotte de Roquemont, puis força Champlain à capituler dans Québec. Les Français eurent la liberté de rester ou de retourner dans leur patrie; mais les Religieux furent tous contraints de repasser la mer.

Des motifs de religion, plus encore que des considérations de politique et d'intérêt, ne permettaient pas à Louis XIII de renoncer à cette colonie, si rudement éprouvée. Ses justes réclamations furent entendues, et, par le traité de paix conclu le 12 mars 1632 à Saint-Germain en Laye, l'Angleterre la rendit à la France. Mais dans quel état! L'habitation du gouverneur avait été brûlée; il n'en restait plus que les murs noirs. La maison des Jésuites tombait en ruines; les portes et les fenêtres en avaient été enlevées et brisées. Le couvent des Récollets était encore plus dévasté.

Les Jésuites se remirent à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur, mais dans des conditions bien humbles. Le P. Paul Lejeune écrivait, en 1632: "Je suis devenu ré-

gent (professeur) en Canada; j'ai à présent deux écoliers auxquels j'apprends les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'A. B. C., mais avec un contentement et une satisfaction si grande, que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France." L'année suivante, il ajoutait: "J'étais, l'an passé, maître de deux écoliers; je suis devenu riche; j'en ai maintenant plus de vingt."

Cependant les promesses du marquis de Gamache n'avaient pas été oubliées; le moment approchait où elles allaient recevoir leur accomplissement. En 1635, les PP. Charles Lallemant et de Quen ouvrirent les classes, et en même temps des matériaux furent réunis pour la construction de bâtiments provisoires. Les fondements du collège de Québec furent jetés près du fort Saint-Louis, sur un terrain de six arpents concédé par la colonie. Cette fondation eut pour résultat d'engager plusieurs familles honorables à passer en Canada, où elles pourraient désormais procurer à leurs enfants une éducation chrétienne et une instruction en rapport avec leur état. L'immigration prit un nouvel essor; le collège cependant tarda longtemps encore à sortir de terre.

Champlain ne survécut que quelques mois à la fondation d'un établissement auquel il avait pris lui-même le plus vif intérêt; il mourut le 25 décembre 1635. Sa mort fut un deuil général et comme une calamité publique. Le P. Lejeune prononça sur sa tombe une éloquente oraison funèbre, puis retourna en toute simplicité à sa classe élémentaire.

Le P. Barthélemy Vimont, qui amena au Canada, le 1er août 1639, les premières Ursulines et les Hospitalières, et qui resta comme Supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France, commençait à donner une certaine forme au collège naissant, lorsque de nouvelles épreuves vinrent encore une fois ralentir les travaux. Un incendie ayant, peu de temps après, consumé la maison des Jésuites, le gouverneur les plaça provisoirement dans celle qu'occupaient les Hospitalières, et qui consistait en deux chambres servant tour à tour de cuisine, de dortoir et de classes.

Le courage des Pères semblait grandir avec les obstacles, et Dieu bénissant leurs efforts, ils purent voir bientôt l'aurore d'un brillant avenir. C'étaient, du reste, presque tous des hommes d'un talent rare et d'une vertu éprouvée.

Ceux qui présidèrent aux destinées du collège, avec des éléments si modestes, étaient, pour la plupart, des hommes distingués, par leur naissance et leurs emplois antérieurs, autant que par leur science et leur capacité. La liste suivante indique les emplois qu'ils avaient remplis en France:

Le P. Lejeune, professeur de rhétorique, puis supérieur d'une maison de son Ordre;

Le P. Charles Lallemant, professeur de physique à Bourges, *primarius* (préfet ou directeur) au collège Louis-le-Grand, et enfin recteur du collège de Rouen;

Le P. Jérôme Lallemant, professeur de logique, de physique et *primarius* à Paris avant son premier passage, était recteur du collège de la Flèche où il avait 1,200 élèves, lorsqu'il obtint, sur la demande de Mgr. de Laval, la permission de retourner au Canada;

Le P. Paul Ragnenau, professeur d'humanité à Bourges et de philosophie à Amiens;

Le P. Pierre Chastelain, professeur au collège Louis-le-Grand en 1629, et mort à Québec en 1684, après avoir passé quarante-huit ans au Canada, auteur du pieux et gracieux opuscule: *Affectus animæ amantis Jesum*;

Le P. Barthélemy Vimont, préfet des études et recteur à Vannes;

Le P. Jean de Quen, professeur de grammaire à Paris et d'humanités à Port-l'Évêque;

Le P. René Ménard, professeur de rhétorique à Moulins;

Le P. Ambroise Davost, ministre et procureur au collège de Bourges.

Mais cette maison de Québec eut de plus la gloire d'avoir été le pied à terre

et pour quelques-uns même la résidence habituelle de ces martyrs du zèle apostolique, qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, arrosèrent de leur sueur et de leur sang la terre du Canada. Les PP. Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant, qui, le 16 et le 17 mars 1649, terminèrent par une mort si héroïque une vie de labeurs et de privations inouïes, peuvent être réclamés comme appartenant au collège de Québec. Aussi, en souvenir de la fin mémorable du P. de Brébeuf, sa famille envoya-t-elle à ce collège son buste en argent de grandeur naturelle; il repose sur un socle dans lequel est enchâssée la tête du missionnaire. Ce précieux monument a passé en d'autres mains. Aujourd'hui, il est conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le 9 octobre 1668, fête de saint Denis, eut lieu l'inauguration solennelle du petit séminaire de Québec. Cet établissement, destiné à élever les enfants qu'on jugerait propres à l'état ecclésiastique, eut tout le succès qu'on pouvait désirer. Les élèves, peu nombreux au commencement, mais bien choisis, suivaient les classes du collège, et une étroite amitié s'établit dès lors entre les deux maisons.

Le Canada se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population, que par de nouvelles immigrations venant de France. En 1721, on n'y comptait que 25,000 habitants; et, en 1744, il y en avait 50,000.

## II

C'est dans cette période, entre 1721 et 1744, qu'il faut placer la construction des bâtiments qui viennent de tomber sous le marteau démolisseur.

Voici en effet ce que nous lisons dans le *Journal* du P. de Charlevoix (1), à la date du 28 octobre 1720: "Vous aurez sans doute vu dans quelques relations que le collège des Jésuites, à Québec, est un très-bel édifice. Il est certain que, quand cette ville n'était qu'un amas informe de barraques françaises et de cabanes sauvages, cette maison, la seule, avec le fort, qui fût bâtie de pierres, faisait quelque figure. Les premiers voyageurs, qui en jugeaient par comparaison, l'avaient représentée comme un très-beau bâtiment; ceux qui les ont suivis, et qui, selon la coutume, les ont copiés, ont tenu le même langage. Cependant, les cabanes ont disparu, et les barraques ont été changées en maisons, la plupart bien bâties, de sorte que le collège dépare aujourd'hui la ville et menace ruine de toutes parts."

L'édition in-4o de 1744 porte en note: "On a depuis peu rebâti tout le collège, et il est maintenant fort beau." C'est la vue de ce nouveau collège bâti sur l'emplacement de l'ancien, que reproduit notre gravure.

Cependant, la prospérité de Québec avait excité la jalousie de la colonie voisine. Louisbourg en particulier était devenu une source d'irritation pour la Nouvelle-Angleterre. La perte de cette place importante, forcée de capituler le 17 juin 1748, fut le prélude de tous les autres désastres qui suivirent et qui se terminèrent, malgré l'héroïsme de la défense, par la reddition de Québec, le 18 septembre 1759, et par celle de Montréal, le 8 septembre 1760. La lutte dès lors était finie. Quelques semaines plus tard, les vaisseaux anglais emportèrent en France les officiers et les soldats de l'armée et de la flotte avec un grand nombre des colons les plus marquants.

Le collège de Québec ne put survivre longtemps à un si rude coup.

Les Canadiens, cependant, n'avaient point cessé d'appartenir à la France; ils continuaient d'espérer que la mère-patrie ne les abandonnerait pas et se ferait rendre sa colonie à la fin des hostilités. Mais, après trois longues années d'attente, ils virent tomber leur dernière illusion; le traité de Paris (10 février 1763) fixa leur sort en les attachant définitivement à l'Angleterre. Cet événement détermina une nouvelle émigration: la plupart des notables qui se trouvaient encore dans le pays, passèrent en France ou à Saint-Domingue, au nombre de 1,000 à 1,200. Sauf

un petit nombre de familles de qualité, il ne resta que quelques employés subalternes, quelques artisans et les corps religieux.

Le collège de Québec continua à vivre comme il put jusqu'en 1768, époque à laquelle le Séminaire, qui, jusqu'alors, avait envoyé ses élèves suivre les cours des Jésuites, reçut à son tour les soixante élèves qui restaient à ces derniers.

En 1776, le gouvernement anglais s'empara d'une partie du collège pour y placer les archives; il crut se montrer généreux en laissant les membres survivants de l'Ordre dans la paisible jouissance du reste. Lorsque, en 1800, le dernier d'entre eux, le P. Cazot, mourut, la Couronne, en vertu du droit du plus fort, déclara, sans autre forme de procès, que les biens des Jésuites, y compris le collège, lui étaient dévolus par déchéance, comme si l'Eglise, à qui ces biens appartiennent, n'était pas immortelle.

Le collège fut transformé en caserne et resta caserne jusqu'au moment où l'Angleterre retira ses troupes du Canada (1869). Puis, il fut entièrement délaissé, comme une ruine réservée à une destruction plus ou moins prochaine. Avant de disparaître, il a eu cependant un dernier beau jour. Le 1er octobre 1874, 200<sup>me</sup> anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec, les fenêtres du vieil édifice furent ornées de transparents qui, le jour en lettres d'or, et la nuit en lettres de feu, proclamaient au Canada tout entier le passé glorieux de l'ancien collège des Jésuites de Québec.

## Saint-Louis, à son avènement au trône, fait ouvrir les geôles du royaume

Cet acte de saint Louis n'a pas besoin de commentaire. Il dit assez que les rois très-chrétiens, pour le bonheur de leurs peuples, savaient aussi bien user de l'indulgence et du pardon que de la justice.

Heureux temps, dont nous ne sommes que trop éloignés!

Ce tableau est destiné au palais de justice de Paris; il fait le plus grand honneur à M. Merson, et a produit une vive sensation au Salon de cette année.

## Les phares du Bas Saint-Laurent

Nous devons cette série de gravures à la courtoisie de M. Bouchette, ex-commissaire des Douanes. Ce sont quelques-uns des principaux phares du bas du Golfe. Nous en publierons prochainement une nouvelle série.

*Paspébiac*: sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs; le principal port de cette région;

*Dalhousie*: village situé au fond de la Baie-des-Chaleurs, à l'embouchure de la rivière Ristigouche;

*Pictou (N.-E.)*: dans le détroit de Northumberland;

*Ile Melville*: à l'entrée du havre d'Halifax, dans l'Atlantique;

*Bellechasse*: hauteur du phare: 70 pieds;

Les trois phares d'Anticosti, à l'ouest, au sud-ouest, et au sud de l'île;

*Escuminac*: à l'entrée de la baie de Miramichi.

—Le papier Rigolot, pour sinapiames, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAU,  
196, rue Notre-Dame, Montréal

## AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Atruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier: 647, rue Craig.

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, t. III, p. 75.